

✓ MON IDÉE DOIT...

BÉNÉFICIER AU PLUS GRAND NOMBRE, GRATUITEMENT, À ANGERS

GÉNÉRER UN INVESTISSEMENT MAXIMUM DE 250 000 €

Cette dépense doit être durable (travaux d'aménagement ou de construction, achat de gros matériel ou mobilier...) et ne nécessitera pas de frais de maintenance ou de personnel.

RELEVER D'UN CHAMP D'INTERVENTION DE LA VILLE

Aménagement de l'espace public ou des parcs, éducation, jeunesse, culture, rayonnement, sport, loisirs, solidarités & lien social, déplacements, propreté urbaine & réduction des déchets, écologie, santé...

ÊTRE RÉALISABLE EN 2 ANS

PORTER SUR UNE RÉALISATION NOUVELLE

Il ne s'agit pas d'entretenir ce qui existe déjà.

**UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
CONTACTEZ LA MISSION
PARTICIPATION CITOYENNE**

02 41 96 34 56

participation-citoyenne@ville.angers.fr

Retrouvez toutes les informations du Budget participatif et suivez les réalisations sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr)

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers - ALM / création et illustration : annelyse.ir / Imprimerie Ville d'Angers - ALM - Avril 2023

BUDGET PARTICIPATIF

2023 / 2024

Proposez vos idées

SUR ECRIVONS.ANGERS.FR

Jusqu'au
30 SEPT

1 MILLION D'EUROS

pour vos projets



Karine Engel

Adjointe à
la Citoyenneté
et aux Anciens
Combattants

Chères Angevines, chers Angevins,

Il y a cinq ans, la Ville d'Angers était parmi les premières de France à proposer son Budget participatif. En partageant chaque année vos idées et en votant pour celles que vous souhaitiez voir se réaliser, vous avez contribué à améliorer notre quotidien.

220 projets ont ainsi été soumis au vote et 63 ont vu le jour.

Il nous a paru essentiel, après cinq éditions, de mener une évaluation participative du dispositif. C'est pourquoi le Budget participatif revient cette année avec certaines nouveautés.

Nous sommes attachés à ce que le Budget participatif bénéficie à tous les habitants. Nous renforçons donc notre présence dans l'ensemble de la ville et proposons une « Fabrique à idées », des ateliers pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs propositions.

Afin que chacun des projets ait une chance de se concrétiser, nous vous invitons à voter pour au moins deux projets de proximité parmi vos cinq choix. Ainsi, nous espérons découvrir de nouvelles réalisations dans chacun des quartiers de la ville.

L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie de construire avec nous la ville de demain.

Je vous souhaite une belle édition 2023-2024.

Angers s'écrit ensemble !

VOUS ÊTES...

- Angevine / Angevin
- Âgé de 10 ans ou plus
- Un particulier, une association, un collectif d'habitants



PROPOSEZ VOS IDÉES !

Jusqu'au 30 septembre 2023

SUR ECRIVONS.ANGERS.FR

Ou dans des lieux publics près de chez vous :
maisons de quartier, relais-mairie,
bibliothèque Toussaint, le J, la Cité...



LE BUDGET PARTICIPATIF COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes associés à chaque étape

1

APPEL À IDÉES

Jusqu'au 30 septembre 2023

2

**ÉTUDE DES
IDÉES DÉPOSÉES**

Octobre 2023 › Mars 2024

3

VOTE PAR LES ANGEVINS

Avril › Mai 2024

4

**RÉALISATION DES
PROJETS LAURÉATS**

D'ici à 2026

BESOIN D'AIDE POUR FORMULER VOTRE IDÉE ?

Participez aux ateliers « Fabrique à idées »

Mercredi 19 avril, de 9h à 11h

Maison de quartier Marcelle-Menet (Deux-Croix - Banchais)

Jeudi 25 mai, de 18h30 à 20h

Salle des Jonchères 34-36 avenue Jean-XXIII (Roseraie)

Samedi 1^{er} juillet, de 11h à 12h30 ou de 14h30 à 16h

Héron Carré (parc Balzac)